

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE FS

GRACE A ELISABETH KOPP

Le Conseil fédéral est amené à pratiquer « une réflexion plus complète ». C'est ce qu'a déclaré récemment Jean-Pascal Delamuraz, faisant l'éloge de l'intelligence et de la « grâce rayonnante » de la première conseillère fédérale. Qu'attend-on pour en élire quatre ?

GLARIS BOUGE

Le gouvernement cantonal proposera à la prochaine Landsgemeinde la suppression de l'interdiction du concubinage, qui est encore inscrite dans la loi cantonale. L'exécutif glaronais admet en effet que l'interdiction du concubinage n'est pas un moyen adéquat pour renforcer le mariage et la famille. Cette sensationnelle découverte méritait d'être signalée.

LE VIOL EN BANDE

pourrait être à l'avenir puni plus sévèrement. Le Conseil national a en effet ratifié la motion d'Amélia Christinat allant dans ce sens.

LE SEXISME DU LANGAGE

est une pure invention. Il n'existe que dans les « fantasmes » de Mme Groult, a déclaré dans un article du *Nouvel Observateur* Georges Dumézil, membre de l'Académie française. « Il n'y a pas de subordination du féminin au masculin. Le masculin ne conquiert pas l'autre sexe, il efface le sien », écrit encore Georges Dumézil, faisant allusion bien sûr au masculin grammatical, privilégié au pluriel (qu'alliez-vous donc penser ! Il n'y a vraiment que dans la grammaire que le masculin prétend s'effacer.) Et notre académicien de s'affoler à la perspective de devoir bientôt parler de Mme Mitterrande ou de Mme Fabia... prouvant, par la même occasion, qu'il ne suffit pas d'appartenir à l'élite littéraire de la nation pour comprendre que le sexisme commence justement là où une femme est définie comme une émanation du masculin marital.

UNE FEMINISTE QUITTE

le Conseil National. Ruth Mascarin, conseillère nationale de Bâle-Ville sous la bannière des POCH, a décidé de quitter le Conseil National après la session de printemps, pour des raisons d'ordre privé. Médecin, elle s'est intéressée aux questions relatives aux assurances sociales, à l'environnement et à la cause des femmes. Nous la regretterons.

UNE FEMINISTE ARRIVE

au Conseil National. Anita Fetz remplacera Ruth Mascarin, de sorte que le nombre des femmes au Conseil National ne sera pas modifié. Celles qui connaissent la revue alémanique « Emanzipation », organe de l'OFRA d'outre-Sarine, dont elle est une des rédactrices, se réjouissent à l'avance de voir cette féministe engagée sous la Coupole.

L'ARMEE FRANÇAISE

fait mieux que la société civile en matière de promotion professionnelle des femmes. Elle a ouvert 73 filières de recrutement aux femmes, dans une trentaine d'écoles, débouchant sur une cinquantaine de spécialités — soit plus de la moitié des spécialités existantes — alors que dans la société civile on peut considérer que seuls 30 métiers sur 300 sont, dans les faits, féminisés. Faut-il s'en réjouir ou, au contraire, s'irriter du retard dans les professions civiles qui, jusqu'à nouvel avis, sont quand même les plus fréquentées ?

LA FEMME DE L'ANNEE 1984,

pour les lecteurs du *Républicain lorrain*, c'est Martine Kempf, inventrice d'un ordinateur qui obéit uniquement à la voix. Pas plus grosse qu'un livre de poche, cette petite merveille rendra d'immenses services aux handicapés privés de bras ou de jambes qui veulent conduire une voiture.

UNE BANQUE DE FEMMES

pour les Genevoises ! La BCG (Banque Hypothécaire du Canton de Genève) ouvre aux Eaux-Vives une succursale exploitée uniquement par du personnel féminin. Ceci pour satisfaire toutes celles de ses clientes (au total 45 % de l'ensemble de la clientèle de la BCG) qui préfèrent s'adresser à des femmes pour traiter certains problèmes. Nous étions habitué(e)s à voir des femmes derrière les guichets, mais d'en trouver dans les fauteuils directoriaux constituera un agréable changement.

LES FILLES EN FORCE

Sur les 8 bébés nés le 1er janvier à Genève, 7 sont des filles. Graines de féministes ? Nous en reparlerons dans 20 ans. En attendant, souhaitons bonne chance à Aude, Stéphanie, Laure et compagnie, sans oublier Alexandre, le seul garçon de la volée, auquel nous souhaitons d'apprendre et de pratiquer avec joie le partage et la solidarité.

LE CADEAU DE RINGIER

aux femmes suisses pour l'année 1985, c'est le nouvel hebdomadaire « Blick für die Frau » (« Blick pour la femme »), qui s'adresse à la ménagère et à la mère de famille moyenne entre 25 et 55 ans. Tirage : 200 000 exemplaires. Prix : 1,20 franc. Contenu : prenez le sommaire de « Femmes Suisses », pointez toutes les rubriques qui manquent, et le tour est joué ! C'est gentil, ça, M. Ringier, de ne pas nous voler nos lectrices !

**Délai de rédaction
pour le prochain numéro :
lundi 7 février**

mensuel femmes

suisses et le Mouvement féministe
fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chapuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguélet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1985